



Québec, le 6 février 2024

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande-Allée Est  
Bureau 650  
Québec (Qc) G1R 5N6

[eolien-desneiges-sud@bape.gouv.qc.ca](mailto:eolien-desneiges-sud@bape.gouv.qc.ca)

**Objet : Appui au projet Des Neiges – Secteur sud dans le cadre des audiences publiques du BAPE**

**Monsieur Georges Lanmafankpotin, Président**  
**Madame Mireille Paul, Commissaire**

La présente est pour vous signifier l'appui des propriétaires de la pourvoirie du club de chasse et pêche Le Manoir Brûlé à l'égard du projet éolien Des Neiges – Secteur sud proposé par Boralex, Énergir et Hydro-Québec.

La pourvoirie du Manoir brûlé est située sur le territoire de la Seigneurie de Beaupré, en plein cœur des parcs éoliens existants de la Seigneurie de Beaupré, dans la MRC de La-Côte-de-Beaupré à 75 km à l'est de la ville de Québec. Ouvert depuis plus de trente (30) ans, Le Manoir Brûlé offre des forfaits de pêche, de chasse et de villégiature incluant un service d'hébergement et de repas gastronomiques, attirant ainsi plus de 200 villégiateurs en moyenne par année, qui proviennent autant du Québec que d'ailleurs au Canada et même des États-Unis. On peut donc affirmer que nos installations sont reconnues et font l'envie des plus grands amateurs de plein air.

Le Québec, qui nageait auparavant avec des surplus énergétiques, se trouve à un moment charnière de son histoire. Aujourd'hui, le déficit énergétique actuel et à venir place le Québec dans une situation vulnérable au moment où nous voulons lutter contre les changements climatiques, réduire les gaz à effet de serre et accélérer la nécessaire décarbonation de notre économie. L'énergie éolienne constitue certainement une avenue intéressante et une solution verte à nos besoins énergétiques.

Il aurait été dans le cours normal des choses que notre organisation voie dans l'aménagement d'un parc éolien une menace et une nuisance. Or, c'est tout le contraire. De notre perspective, le projet éolien Des Neiges – Secteur sud transcende les intérêts individuels au bénéfice de l'intérêt commun. Les bénéfices de ce projet supplantent largement les motifs évoqués par les adeptes du « pas dans ma cour », phénomène individualiste qui nous affaiblit collectivement.

Au contraire, le paysage grandiose et enchanteur de la Seigneurie, agrémenté par le parc éolien, fait désormais partie des attraits de notre club. Les éoliennes sont d'ailleurs mises de l'avant sur notre site Internet et nos différents outils promotionnels.

Il est également important de mentionner que les succès de chasse et pêche n'ont aucunement été altérés depuis l'arrivée des éoliennes, bien au contraire. Les parcs éoliens ont également eu un impact positif sur nos opérations, permettant d'offrir davantage d'accès au territoire et d'étendre la portée de nos activités grâce à la construction et la mise à niveau de chemins existants et aussi de nouveaux, en plus d'en assurer l'entretien, ce qui rend les déplacements sur le site plus sécuritaires et agréables.



Ainsi, étant voisins immédiats des parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré depuis plus de 10 ans, nous sommes bien placés pour témoigner de la saine cohabitation entre la production énergétique et les activités du Manoir Brûlé, ainsi qu'à l'égard du travail effectué par l'équipe de Boralex, responsable de l'opération et de la maintenance des parcs éoliens. Connaissant les valeurs et la rigueur de l'Initiateur, il ne fait aucun doute dans notre esprit que le projet Des Neiges – Secteur sud sera développé et opéré dans le plus grand respect des villégiateurs qui le fréquentent et dans l'intégration harmonieuse du territoire.

En vous remerciant, monsieur le Président et madame la Commissaire, de l'attention que vous porterez à cette communication, recevez mes sincères salutations.

Les propriétaires de la pourvoirie du Manoir Brûlé



Louis Martin



Réal Bourdeau



André Bélanger



Raphaël Soligo



Pierre Martin



Mario Bernardo

Photos prises sur la galerie du pavillon principal d'hébergement du manoir Brûlé

